



Services de l'approvisionnement et des contrats  
30, rue Victoria  
Gatineau, Québec K1A 0M6

## MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la Demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de proposition restent les mêmes.

<b>N° de la modification :</b>  6	<b>Date de la modification :</b>  7 août 2018
<b>Bureau du directeur général des élections – N° du dossier :</b>  ECLP-RFP-18-0144	
<b>Titre :</b>  Gabarit pour le vote en braille et texturé	
<b>Date de clôture de la demande de prix :</b>  Le 28 août 2018 à 14H00, heure de Gatineau	
<b>DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante:</b>  <b>Bureau du directeur général des élections</b> Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau, Québec K1A 0M6	
<b>À l'attention de</b>  Luc Potvin	<b>Courriel:</b>  proposition-proposal@elections.ca

## **Partie 1. Interprétation**

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de prix (DP) qui porte le numéro ECLP-RFP-18-0144 datée du 13 juillet 2018. La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

## **Part 2. Questions et réponses**

Les questions suivantes ont été posées en réponse à cette DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

### **2.1 Question No. 12**

Question:

Est-ce que les prototypes demandés peuvent être fournis électroniquement en format 3D?

Réponse:

Une version électronique en 3 dimensions peut être soumise pour l'approbation initiale. cependant, les prototypes physiques sont tout de même requis. En référence à la section 11.01- Prototype Obligatoire- de L'énoncé des travaux : le contractant se verra demander de produire des prototypes afin de « ...procéder à un essai final... ». Cela permettra de confirmer que le bulletin s'insère correctement dans le gabarit.

### **Question No. 13**

Question:

Si les années d'options prévues au contrat sont exercées, est-ce que cela veut dire qu'il y aura nécessairement jusqu'à 500,000 gabarits produits et en circulation?

Réponse:

Élections Canada peut exercer deux périodes additionnelles de trois ans, sans requérir le nombre maximal de gabarit tel qu'entendu.